



# Commune de Genouillé

## Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 novembre 2025

Le dix-sept novembre deux mil vingt-cinq à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur SOUSSIN Jean-Michel, en séance ordinaire

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Présents :</u>
En exercice : <b>15</b>	SOUSSIN Jean-Michel, TRAIN Francis, DROUET Ludovic, SANTOLINI Benoît, JAUNAS Florent, GIMONNEAU Linda, DUPONT Anny-Claude, DE BADEREAU DE SAINT MARTIN Patrick, MELLIER Dominique, HURTAUD Christa, OURIQUES DE OLIVEIRA Magnolia, GUILLOT Annie
Présents : <b>12</b>	
Votants : <b>13</b>	
Pour : <b>13</b>	
Contre : <b>0</b>	
Abstention : <b>0</b>	
Quorum : <b>8</b>	
<u>Absents :</u>	
	NICOLAS Emmanuel (excusé), RUAUD Natacha (excusée – pouvoir SOUSSIN Jean-Michel), PROUST Nicolas
	Mr NICOLAS Emmanuel est arrivé à 21h10 et n'a pas participé aux délibérations

<u>Secrétaire de séance :</u> DUPONT Anny-Claude	<u>Séance ouverte à :</u> 20h30
<u>Auteur de l'acte :</u> SOUSSIN Jean-Michel	<u>Arrêté par le conseil municipal le :</u>
<u>Convocation envoyée le :</u> 12 novembre 2025	
<u>Affichage de la convocation le :</u> 12 novembre 2025	<u>Date de publication sur le site internet :</u>

\* \* \* \* \*

### Ordre du jour :

- ↳ Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 octobre 2025
- ↳ Tarifs de location de la salle des fêtes au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- ↳ Tarifs de location des tables et bancs au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- ↳ Tarifs des concessions au cimetière au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- ↳ Présentation des rapports annuels 2024 relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement
- ↳ Vente d'une partie d'un terrain communal à Mr NICOLAS Dominique
- ↳ Hommage à Jean Gabin
- ↳ Date des voeux du Maire
- ↳ Questions diverses

\* \* \* \* \*

**Adoption du Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 13 octobre 2025**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

● **Délibération 2025-37 : Tarifs de location de la salle des fêtes au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur une éventuelle revalorisation des tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Il rappelle la délibération du 20 juillet 2005 décidant le versement de 30 € d'arrhes lors de la réservation de la salle des fêtes. Ces arrhes seront ensuite déduites du prix de la location.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- DECIDE de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes, pour l'année 2026, comme suit :

	<i>Habitants commune</i>	<i>Hors commune</i>
<b>WEEK-END ou 2 jours si férié le vendredi ou le lundi</b>	<b>311 €</b>	<b>370 €</b>
<b>LOCATION A LA JOURNEE sauf Week-end</b>	<b>190 €</b>	<b>223 €</b>
<b>VIN D'HONNEUR</b>	<b>Gratuit</b>	<b>114 €</b>
<b>Associations communales</b>		<b>65 €</b>
<b>1 gratuité par an</b>		
<b>Associations intercommunales</b> du territoire de la CDC Aunis Sud		<b>80 €</b>

● **Délibération 2025-38 : Tarifs de location des tables et bancs au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune possède depuis 2013 des tables et des bancs (ensemble festivité tube de 220 x 80) qu'elle loue aux particuliers et aux associations.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur une éventuelle revalorisation des tarifs de location des tables et des bancs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- DECIDE de maintenir le tarif de 2019 pour la location des tables et des bancs, pour l'année 2026, comme suit :

Location d'une table avec 2 bancs : **5 €**

● **Délibération 2025-39 : Tarifs des concessions au cimetière au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur une éventuelle revalorisation des tarifs des concessions au cimetière à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- DECIDE de fixer le prix de la concession **TRENTENAIRE** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, comme suit :

↳ Concession de 2 m<sup>2</sup> : **83 €**  
↳ Concession de 4 m<sup>2</sup> : **165 €**

- DECIDE de fixer le prix des concessions des cases de columbarium à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, comme suit :

↳ Concession de 15 ans : **458 €**  
↳ Concession de 30 ans : **917 €**

## ● Présentation des rapports annuels 2024 relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) eau potable et assainissement ainsi que les rapports de l'exploitant pour l'année 2024, rédigés par Eau 17.

Ces rapports ne nécessitent pas de prise de délibération.

## ● Délibération 2025-40 : Vente d'un terrain communal à Mr NICOLAS Dominique

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande d'achat de terrain communal par Monsieur NICOLAS Dominique, résident 14 Rue du Ruisseau, lieu-dit « Luez » à GENOUILLE, dans un courrier en date du 24 octobre 2025.

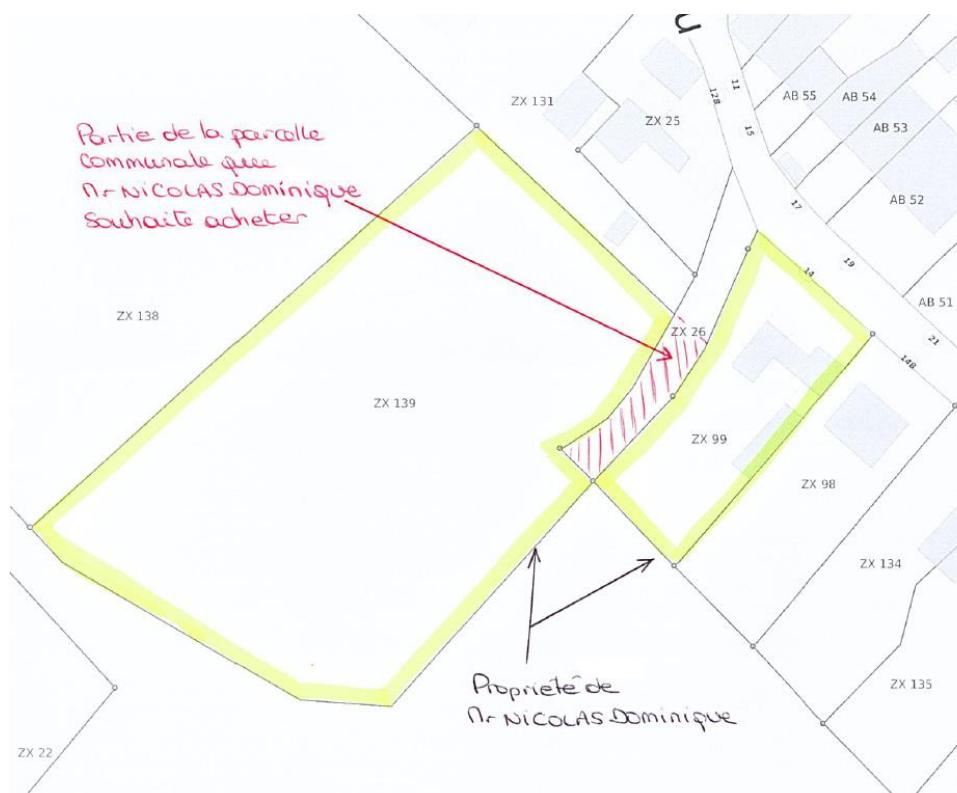
Monsieur NICOLAS Dominique souhaite faire l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée ZX 26, dont la superficie est de 240 m<sup>2</sup> et appartenant à la commune, afin d'avoir une continuité avec les 2 parcelles dont il est déjà propriétaire.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette demande d'achat et propose de fixer le prix de vente à 1 € le m<sup>2</sup>, la superficie restant à définir.

Il précise que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de Monsieur NICOLAS Dominique.

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ACCEPTE la vente d'une partie de la parcelle communale cadastrée ZX 26, appartenant à la commune, située à Luez, au prix de 1 € le m<sup>2</sup>
- PRÉCISE que les frais d'acquisition, de géomètre et de notaire seront à la charge de Monsieur NICOLAS Dominique
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier et à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la délibération.



## ● **Hommage à Jean Gabin**

Monsieur NICOLAS Emmanuel rappelle au conseil municipal qu'une soirée d'hommage à Jean GABIN aura lieu le vendredi 12 décembre en fin d'après-midi à la salle des fêtes.

Lors de cet évènement, la salle des fêtes se verra attribuée le nom de Jean GABIN avec l'inauguration d'une plaque officielle sur laquelle sera inscrit le nom de Jean GABIN, en présence de son fils Mathias MONCORGÉ.

Cette soirée sera clôturée par un moment convivial et gourmand.

## ● **Date des Vœux du Maire**

Monsieur le Maire propose de fixer la date des vœux du Maire au 24 janvier 2026 à 11h à la salle des fêtes.

## ● **Questions diverses**

- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la commune a reçu une facture de l'ASA Genouillé 13 Prises pour des travaux de bûcheronnage, débroussaillage, curage et maîtrise d'œuvre, d'un montant de 9 364,74 €, concernant des fossés et chemins d'exploitation privés de la commune. Il précise qu'il est en attente d'informations de la part de Monsieur BESSAGUET Bruno, Président du Syndicat, et que cette dépense n'est pas prévue au budget.
- Cyclad effectue actuellement du « porte à porte » afin de sensibiliser les administrés au tri biodéchets
- Le Député, Christophe PLASSARD, sera présent à Genouillé le lundi 24 novembre 2025 de 10h45 à 12h, afin de rencontrer les habitants.
- La remise des colis de fin d'année aux agents aura lieu le mercredi 14 janvier 2026 à 18h30
- Faire un point sur le matériel dont les cantonniers ont besoin pour effectuer leur travail dans de bonnes conditions

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 15 décembre 2025 à 20h30.

La séance est levée à 21h45.

**Le Maire,  
Jean-Michel SOUSSIN**

**La secrétaire de séance,  
Anny-Claude DUPONT**